



Appel suite jugement défavorable

Par **cleo02**, le **02/02/2013** à **12:11**

bonjour à tous..

j'ai reçu le jugement défavorable du tribunal.. j'étais sûr de gagner mais mon avocat ne m'a pas très bien défendu (je trouve). je souhaite faire appel et je souhaite me défendre tout seul. est-ce possible?

merci de vos réponses

Par **amajuris**, le **02/02/2013** à **12:18**

bjr,

impossible de répondre sans connaître votre tribunal d'appel et de quel genre de litige il s'agit. mais en principe l'avocat est obligatoire sauf cas particuliers.

cdt

Par **cleo02**, le **02/02/2013** à **12:42**

merci de me répondre aussi vite..

il s'agit du tribunal des prud'hommes... le litige était licenciement sans cause réelles et sérieuses.